

# Bureau Présentiel

1/17-18

## Compte-rendu

Réunion du Samedi 9 septembre 2017 – Narbonne

Siège Social  
Pôle Sportif  
7 Rue André Citroën  
31130 – BALMA  
Contacts 0561 488 337  
Télécopie 0561 615 223

Pôle Administratif  
47 ter, rue de l'Ancienne Porte  
Neuve - 11100 – NARBONNE  
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org  
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée  
Régie par la loi  
Du 1<sup>er</sup> Juillet 1901.  
Affiliée à la  
Fédération Française  
De Badminton.

SIREN 413 462 854  
Code A.P.E 9312 Z



### Présents

**Membres du Bureau :** Jean-François ANINAT, Elyane CANAL, Florent CHAYET, Christophe FAULMANN, Janick KNAEBEL, Gary MARNAY.

**Invitées :** Fayza ZIOUECHE – Cécilia GRESSENT

**Salariée :** Valérie COURTOIS

### Excusé

**Membre du Bureau :** Hubert SALES

**Votants :** 6/7

### Ordre du jour

- 1- **Approbation du CR** du BP 8 – 17 juin 2017
- 2- **INFORMATION du PRESIDENT**
  - a- Activité juin-juillet et août
  - b- Bilan du CPL du 2/3 septembre
  - c- Réunions salariés/Président
- 3- **SECTEUR ADMINISTRATIF**
  - 3.1 Information du Secrétariat Général
    - a- Séminaire SG/TG et formations
    - b- Procuration postale sur les 2 pôles
    - c- CA et AG 2018 : Lieu des réunions
  - 3.2 Fiche de poste
  - 3.3 Choix organisme de Prévoyance
  - 3.4 Recrutement Service Civique et CDD
  - 3.5 C° régionales – Contact mail par secteur
  - 3.6 Règlements et Site internet
- 4- **SECTEUR FINANCIER**
  - 4.1 Information du Trésorier
    - a- CNDS
    - b- Dialogue de gestion 2018 Ligue vers Comités
    - d- Assurance des locaux Pôles Narbonne et Balma
  - 4.2 Règlement Financier
  - 4.3 Procédure Achats
  - 4.4 Situation financière au 30/06/2017
- 5- **SECTEUR SPORTIF**
  - 5.1 Attribution des rencontres TRJ et Championnats régionaux
  - 5.2 Règlement CRA
  - 5.3 Règlements championnats régionaux (Parabadminton- Séniors- Vétérans) – Edition 2017-2018
  - 5.4 Avenir du SER et des actions ligue
  - 5.5 Cas de Floriane NURIT au pôle de Bourges
  - 5.6 Organisation du championnat d'Europe Parabadminton – Suivi 1
- 6- **SECTEUR DÉVELOPPEMENT**
  - 6.1 Lettre de mission Nicolas GALTIER
  - 6.2 Projet Ligue : bilan des propositions et élaboration des fiches actions
- 7- **SECTEUR COMMUNICATION**
  - 7.1 Information du responsable
    - a- Sponsoring – Elaboration d'une plaquette de présentation Ligue
    - b- Partenariat SportRaquettes – Point de situation
- 8- **QUESTIONS DIVERSES**

## 1. APPROBATION CR du BP 8 du 17 juin 2017

### Point 4.6 Attribution du pack création

Il est fait ajout de la mention « ...seuls les nouveaux clubs d'au moins 10 licenciés validés au cours de la saison... »

**VOTE 1 //** Pour 5 Abstention 1

**Le CR est adopté comme tel à la majorité des présents**

---

## 2. INFORMATIONS du PRÉSIDENT

### a- Activité juin-juillet et août

#### > Envers les institutionnels

- DRJSCS : demande de moyens humains et financiers pour aide au diagnostic territorial
- Demande de RDV à la Région en vue des nouvelles installations sportives
- CREPS Toulouse suite à la 1ère rencontre, pour convention et prise en compte de l'installation d'un Pôle.

#### > Paris 2024 – le 8/09/2017 à Toulouse, place du Capitole

Co-organisation de la délégation badminton avec SportRégion composée de : Manu DUBRULLE, Arthur WAKEWITSH, Bulle THOMAS et Christophe FAULMANN, soit 2 joueurs-2 élus/cadres. À déplorer le peu de réponses obtenues de la part des joueurs sollicités.

Réunion préparatoire le 30/08 à 17h30 à Balma.

Déroulé de la manifestation : très peu de public en regard des 60 délégations présentes.

#### > Changement de FAI à Balma

Dans le cadre de la politique de réduction des coûts, des économies conséquentes ont été effectuées avec le changement d'opérateur et de forfait téléphonique sur le pôle sportif.

#### > Premier CPL de la saison les 2 et 3 septembre - Points abordés :

La fusion et ses dysfonctionnements

La formation

Le développement des clubs en zone rurale

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Le manque d'officiels techniques

La dotation à la baisse du CNDS

Le positionnement du CTS, Nicolas GALTIER

La mise en place d'une réunion sur l'emploi

La future présentation par la DTN du PPF

#### > Premier Conseil des Présidents de Comité de la saison le 16 septembre :

6/12 représentants des Comités ont répondu présents ; 3 élus ligue et le salarié responsable du développement des territoires.

Pour soulager le référent du CPC, l'organisation des réunions pourrait être prise en charge par la ligue. Proposition sera faite lors de ce premier RDV de la saison.

#### > YIFB 2018 :

Présence du président les 28 et 29 octobre.

**b- Réunion d'équipe salariés/Président :**

Réunion instaurée à la demande du Président sur une fréquence bimensuelle pour assurer un suivi des dossiers en cours et à venir.

**Proposition actée que ces réunions s'ouvrent aux responsables de secteur et ou de commission concernés.**

-----  
Les membres du Bureau remercient Florent CHAYET, pour sa présence et sa participation aux débats sur une partie de la matinée.

*« Malgré un emploi du temps chargé, je continuerai à participer, plus dans une fonction de veille, aux travaux de la ligue qui me tiennent très à cœur et essaierai de rester en contact le plus possible ».*

-----

**3- Secteur ADMINISTRATIF**

**3.1 Informations du Secrétariat Général**

**a- Séminaire SG/TG et formations**

Séminaire : la fédération organise un séminaire SG et TG les 30/9 et 1/10/2017  
La ligue sera représentée par Valérie COURTOIS et JF ANINAT coté administratif et Elyane CANAL et Frédéric MICHEL DE ROISSY, coté gestion.

Formation : Valérie COURTOIS et François DURIER participeront à la formation « Recruter et gérer du personnel » organisée par FORMABAD, organisme de formation de la fédération, les 24 et 25/10/2017 en marge des YIFB 2017.

**c- Procuration postale sur les 2 pôles**

Une procuration postale PERSONNE MORALE va être donnée à Valérie COURTOIS et Roxane VENUTI pour retirer et réceptionner les envois lettre et colis.

**d- CA et AG 2018 : Lieu des réunions**

Dans le cadre de la politique de réduction des coûts menée depuis la fusion, une recherche est en cours pour un futur lieu de réunion des CA et AG. Un devis du restaurateur « l'Oliveraie » situé à Carcassonne est soumis au Bureau : Forfait salle + café d'accueil + restauration (café et boissons comprises) pour 27€/personne.

Toutes les dates de réunions ont été pré-réservées.

**VOTE 2 //** Pour 5

**Le devis du restaurateur l'Oliveraie est validé à l'unanimité des présents**

*Proposition au CA 2*

**e- Rupture conventionnelle**

L'entretien préalable à la demande de rupture conventionnelle de Nicolle NOËL a eu lieu jeudi 6 septembre à Balma. Son départ est fixé au 30 novembre 2017. L'homologation est en cours, sans réponse de l'administration au 14/10, celle-ci sera réputée acquise.

**3.2 Fiche de poste**

En rapport avec les demandes exprimées lors des entretiens individuels la fiche de poste de François DURIER a évolué, celle-ci mettant plus en exergue sa mission de relation avec les Comités.

### 3.3 Choix organisme de Prévoyance

Les salariés de Balma et de Narbonne ont des organismes de prévoyance différents, Humanis et Chorum. Un tableau comparatif des garanties est en cours d'élaboration.

Le secrétaire général demande que délégation soit donnée au Secrétariat général pour gérer ce dossier en consultation avec les salariés.

**VOTE 3 //** Pour 5

**Délégation est donnée au Secrétariat général à l'unanimité des présents**

---

### 3.4 Recrutement Service Civique (SC) et CDD

La fédération a accepté la demande de la ligue de recruter un candidat au Service Civique. L'appel à candidature de recrutement d'un SC, en plus des diffusions habituelles, va être mis en ligne sur la plateforme spécifique du SC à l'issue du bureau.

La fiche de poste consiste en 2 principales missions :

- Aide à la préparation d'évènements
- Soutien au développement de sections parabadminton dans les clubs Occitans

La durée de la mission est de 10 mois pour une durée hebdo de 24h.

Notre correspondant à la fédération est M. Yanick Rival.

Par ailleurs une candidature spontanée ayant un profil intéressant notamment en direction du parabadminton a été reçue à la ligue.

Devant la très importante charge de travail des salariés de la ligue, il convient de se positionner sur les possibilités de recrutement à court ou moyen terme d'un salarié supplémentaire.

Compte-tenu des nouvelles dispositions prises par le gouvernement sur la fermeture des contrats aidés, une autre piste de réflexion est à mener notamment avec les comités.

### 3.5 C° régionales – Contact mail par secteur

Afin de faciliter le travail des commissions, il est proposé la création d'un contact mail par secteur et commission. L'adresse mail attribuée à chaque commission est une liste de diffusion comprenant tous les membres de la commission ainsi que le salarié affecté au secrétariat.

**VOTE 4 //** Pour 5

**Proposition adoptée à l'unanimité des présents**

---

### 3.6 Règlements et Site internet

Il est proposé de réunir tous les règlements de la ligue sous un même onglet « Guide du Badminton Occitan » du site internet à l'image de ce qui existe sur le site fédéral. Cet onglet est composé de 2 parties, la saison en cours et la saison suivante dans laquelle seront insérés les nouveaux règlements au fur à mesure de leur adoption en cours de la saison.

L'accès à ces règlements à partir de toutes les sections du site sera effectué à l'aide de liens spécifiques.

**VOTE 5 //** Pour 5

**Proposition adoptée à l'unanimité des présents**

---

## 4. Secteur FINANCIER

### 4.1 Information

a- CNDS : dotation attribuée de 45 000€ pour l'Occitanie

La Région : dotation en attente (Commission du Conseil Régional en septembre)

b- Dialogue de gestion 2018 Ligue vers Comités : subvention pérennisée pour 2018 ; en attente des orientations fédérales.

c- Assurance des locaux Pôles Narbonne et Balma : les contrats ont été réactualisés et regroupés auprès du même assureur ALLIANZ, ce qui a permis de réaliser une économie conséquente.

#### 4.2 Règlement Financier

La trésorière générale présente le règlement financier après relecture et avis de la commission Statuts et règlement. Ce règlement sera soumis au vote du prochain Conseil d'administration. À l'issue du CA il sera présenté pour validation à l'Assemblée Générale.

**VOTE 6 //** Pour 5

**Le règlement financier est adopté à l'unanimité des présents**

---

*Vote au CA*

#### 4.3 Procédure Achats

Dans le but d'harmoniser les procédures d'achats, la trésorière générale présente la procédure élaborée par le service financier.

**VOTE 7 //** Pour 5

**La procédure Achats est adoptée à l'unanimité des présents**

---

#### 4.4 Situation financière au 30/06/2017

Le réalisé au 31/07/2017 par secteur d'activité a été transmis à chaque secteur concerné.

La situation détaillée au 31/10/2017 a également été transmise.

Un état mensuel des dépenses réalisées par secteur sera produit par le secteur financier.

Le Bureau est informé des délégations financières en cours de réactualisation pour le Président, la Trésorière et le nouveau comptable.

**VOTE 8 //** Pour 5

**Les délégations sont validées à l'unanimité des présents**

---

**Commission JEUNES** : le forfait journalier refacturé auprès des Comités relatif à la prise en charge des joueurs du Collectif régional est modifié comme tel :

- Actions stage et TIJ : 45€/jour

- Actions TNJ : 60€/jour

Un état des modalités financières pour la saison 2017-2018 sera mis à disposition dans le cadre des procédures internes.

### 5- SECTEUR VIE SPORTIVE

#### 5.1 Attribution des rencontres TRJ et Championnats régionaux

**TRJ 1** : VDA Argelès 66

**TRJ 2** : CBC Canet en Roussillon 66

**TRJ 3** : BCCA Castelnaudary 11

**TRJ 4** : Pradines 46

**Régional JEUNES** : Relance appel à candidature date butoir 25/09

**Régional SENIORS** : Relance appel à candidature date butoir 25/09

**Régional VÉTÉRANS** : Relance appel à candidature date butoir 25/09

Régional PARABAD accueil couplé avec le REGIONAL VÉTÉRANS ou SENIORS : Relance appel à candidature date butoir 25/09.

**VOTE 9 //** Pour 5

**Les attributions des TRJ sont validées à l'unanimité des présents**

---

**5.2 Règlement CRA :** point à traiter ultérieurement compte-tenu des nouvelles orientations fédérales en attente.

**5.3 Règlements championnats régionaux** (Parabadminton- Séniors- Vétérans) – Edition 2017-2018

Chacun des règlements fait l'objet de discussion :

- REGIONAL SENIORS : Catégories concernées
- REGIONAL VETERANS : conformité avec le cahier des charges Art.14
- REGIONAL PARABADMINTON : forme à reprendre

Ces règlements seront soumis à la validation du prochain CA.

**5.4 Avenir du SER et des actions ligue**

La fédération française a lancé un nouveau plan à 4 ans, cadrage global en matière de projet et de performances, demandé comme tous les 4 ans, par le ministère.

Ce nouveau plan, le Projet de Performance Fédéral (PPF), dont les objectifs sont décrits dans la lettre du dirigeant n°19 du mois de juin, a pour conséquence notamment de supprimer les SER. Qui dit suppression des SER, dit suppression des pré-SER. L'accent sera mis sur les clubs Avenir et club Avenir Allégés. Aussi la ligue se devait de réagir afin de ne pas léser les jeunes en devenir, les jeunes déjà repérés et détectés.

Pour l'Occitanie, les 2 joueurs conventionnés SER depuis 2016/2017 sont maintenus dans le dispositif.

Le renouvellement de la convention aura lieu à Castelnaudary le 6 octobre prochain.

En parallèle du PPF, des projets d'actions régionales (qualifiées de Label Régional 1, Label Régional 2 et Label Régional 3 – LR1 – LR2 – LR3) sont présentées.

Le cahier des charges relatif à l'accompagnement des joueurs listés « collectif Avenir » ou Pré-SER doit être remanié par la Commission et sera présenté lors du premier Conseil d'administration.

Il est important d'inciter et d'accompagner les clubs à se structurer et postuler pour l'obtention du label club AVENIR.

**Le Bureau prend acte des éléments présentés par la Commission JEUNES**

---

*Vote au CA*

**5.5 Cas de Floriane NURIT au pôle de Bourges**

Entrée au Pôle depuis septembre, l'hébergement en internat ne semble pas possible au sein du CREPS, contrairement semble-t-il au cahier des charges. Le dossier est confié à la DTN.

**5.6 Organisation du championnat d'Europe Parabadminton – Suivi 1**

Date non encore fixée – Prévision de déroulement une semaine après les IFB 2018.

Le CR de la première réunion sera diffusé aux membres du CA.

**Réunion 2 du 15/09/17 :** Ensemble des parties prenantes présentes. Un appel à partenariat est en cours de réalisation par le secteur Communication (choix du partenaire type, du support, ...) Il est prévu un rapprochement avec les partenaires des IFB.

- Il est fait proposition de contacter la BWF pour enrichir notre communication ainsi qu'après de la FFBaD.

La Région est sollicitée pour l'obtention d'une subvention – le RDV est en attente du retour de proposition de date.

## 6- SECTEUR DÉVELOPPEMENT

### 6.3 Lettre de mission Nicolas GALTIER

Les missions du CTS (Promotion du sport pour le plus grand nombre – Développement du sport HN – Prévention par le sport – Promotion des métiers du sport) sur l'Occitanie sont intégralement pilotées par la Fédération ; seuls 5/10% du temps restant pourront être consacrés aux projets adaptés à notre territoire (toujours en lien avec le projet fédéral).

La lettre est en cours de finalisation, celle-ci sera communiquée aux membres du CA.

### 6.4 Projet Ligue : bilan des propositions et élaboration des fiches actions

Redéfinition des groupes de travail et réorganisation des missions du groupe de travail.

Point d'avancée : Diagnostics suite à l'état des lieux et définition des axes prioritaires

Chargée du pilotage : Roxane VENUTI

## 7- SECTEUR COMMUNICATION

### 7.1 Information du responsable

a- Sponsoring – Élaboration d'une plaquette de présentation Ligue  
Point non traité, reporté au prochain bureau.

b- Partenariat SportRaquettes – Point de situation

Un des signataires de la convention tripartite (WestGut, fournisseur de matériel auprès de Sports Raquettes) s'est désengagé unilatéralement. Une intervention juridique est en cours.

SportRaquettes assurerait tout de même la dotation prévue pour 2017-2018.

Dossier à suivre.

## 8- QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16h.

Christophe FAULMANN  
Président

Jean-François ANINAT  
Secrétaire Général